

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement Question écrite n° 100734

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre publié le 1er février. La seizième édition du rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre déclare l'état d'urgence, et ce n'est pas en raison d'une situation nouvelle, mais plutôt parce que les difficultés de logement touchent désormais les ménages modestes, les locataires et même les propriétaires. 3,6 millions de Français sont en situation de mal logement, dont 600 000 enfants, qui souffrent des conséquences de cet état : saturnisme, infections respiratoires. Au regard d'une telle gravité, la fondation Abbé-Pierre propose plusieurs pistes de réflexions, qui devraient se traduire par des mesures concrètes. Parmi celles-ci, la fondation préconise la construction de 500 000 logements par an, dont 150 000 logements sociaux. L'année dernière, 340 000 logements ont été produits, ce qui est insuffisant pour rattraper le retard accumulé en matière de construction et absorber les besoins courants liés à l'accroissement démographique. Une des pistes évoquées est la mise en place d'une loi foncière permettant de mobiliser les terrains constructibles, ainsi que les logements disponibles dans le parc existant. Il lui demande quelles sont ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Michel Liebgott

Circonscription: Moselle (10e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 100734

Rubrique: Logement

Ministère interrogé: Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1684 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)